

التاكل والصدأ (22) معجم صلابة المواد (23) معجم معالجة الهواء (24) معجم الزجاج (25) معجم الغابات . وقد وضعت هذه المعاجم في مكتبة المعاجم بمكتب تنسيق التعريب لتكون في خدمة الباحثين العرب وخبراء المصطلحات .

— ندوة تعليم العربية للناطقين باللغات الأخرى :

ينظم مكتب تنسيق التعريب في الوطن العربي التابع للمنظمة العربية للتربية والثقافة والعلوم بجامعة الدول العربية حلقة دراسية حول تأليف كتب تعليم اللغة العربية للناطقين باللغات الأخرى بالرباط خلال الأسبوع الأول من شهر مارس (آذار) 1980 ، وذلك بالتعاون مع المركز الثقافي الألماني (معهد جوته) . وستتناول هذه الحلقة الدراسية منهج الكتاب المدرسي ، وكيفية تقديم المفردات ، والتراكيب اللغوية ، والتمارين المتنوعة ، والوسائل البصرية في كتب تعليم اللغة العربية لغير الناطقين بها . وسيشترك في هذه الندوة جمع من الأساتذة والمختصين من اقطار العربية ، وعدد من أبرز خبراء معهد جوته في ميونخ المتخصصين في تأليف الكتب المدرسية للاجانب .

ومعروف أنه بالرغم من الاقبال الهائل على تعلم اللغة العربية في جميع انحاء المعمورة بوصفها لغة عالمية ، فان الطلاب والمدرسين يواجهون صعوبة بالغة في الحصول على كتب تعليم اللغة العربية المخصصة للناطقين باللغات الأخرى . وتزداد هذه الصعوبة على الأخص في اقطار العالم الإسلامي ذات الإمكانيات المادية والتقنية المحدودة ، وحيث يزداد الاقبال على تعلم العربية .

* يجري مكتب تنسيق التعريب في الوطن العربي اتصالات مع قسم المصطلحات بدائرة اللغة الفرنسية في حكومة كوبيك بكندا وكذلك مع البنك الدولي للكلمات بالسويد من أجل تبادل المصطلحات العلمية والتقنية . ولهذه الدوائر نشاط في حل المصطلحات اذ أصدرت العديد من المعاجم المتخصصة (انجليزي - فرنسي ...) في مجالات المعرفة المتنوعة وخاصة التقنيات وفي حقل مصطلحات الزراعة ، والتأمين ، والإدارة ، والصناعة ، والسيارات . وقد حصل المكتب على الكثير من هذه المعاجم وضماها الى مكتبته العلمية لتكون في متناول أيدي الباحثين العرب .

* في نطاق التعاون وتبادل المصطلحات التقنية بين مكتب تنسيق التعريب في الوطن العربي والمنظمات المعجمية الدولية الأخرى توصل المكتب بالمعاجم العلمية التقنية التي أصدرها (المركز السويدي للمصطلحات التقنية) في استوكهولم ، وهي معاجم متخصصة يشتمل معظمها على المقابلات الانجليزية والفرنسية والالمانية والسويدية وأحيانا الدنماركية والنرويجية والفلمندية . ومن هذه المعاجم : (1) معجم المينا (2) معجم البلاستيك (3) معجم المطاط (4) معجم المياه (5) معجم الأصباغ (6) معجم الاسمنت (7) معجم صناعة الجعة (8) معجم البترول (9) معجم الهندسة الصناعية (10) معجم البيئة (11) معجم الملاحة الفضائية (12) معجم الطاقة الذرية (13) معجم معالجة الحرارة (14) معجم البناء (15) معجم تقنيات الترية (16) معجم صناعة الخشب (17) معجم الهندسة البلدية (18) معجم ادارة الفضلات (19) معجم الورق (20) معجم تجهيز المياه وتصريفها (21) معجم



ابحاث ودراسات
بلغات اجنبية

85

1 - La langue du Coran instrument de science et de technologie	5
2 - Science et Foi dans le Coran	14
3 - Problems of Technical Terminology in Arabic Lexicography	15
4 - Towards a New Theory of Arabic Prosody	25
5 - Problème démographique et développement économique	59
6 - L'art graphique et le caractère arabe	73
7 - Nouvelles culturelles et technologiques	77

CENTRE CULTUREL EN SOMALIE

L'Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et la Science relevant de la Ligue des Etats Arabes a créé l'année dernière un Centre Culturel à Mogadishu, capitale de la Somalie, dans le but de susciter une renaissance arabo-somalienne et de raffermir l'unité culturelle et éducative entre le peuple somalien et les autres peuples arabes.

Ce Centre est actuellement en train d'œuvrer en vue d'instituer une bibliothèque générale, une filmothèque, une bibliothèque spécialement réservée aux œuvres de musique et un service d'information culturelle arabe. Ces réalisations se poursuivent avec une remarquable progression dans le cadre des activités culturelles et d'information.

SEMAINE DE L'ARABISATION AU KOWEÏT

Le Conseil National de la Culture, des Arts et des Lettres a organisé au Koweït la semaine de l'arabisation avec comme devise « l'arabe est une langue scientifique et technologique », et ce, en collaboration avec le Bureau de Coordination de l'Arabisation dans le Monde Arabe siégeant à Rabat et relevant de l'Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et les Sciences (Alecso, Ligue Arabe).

Le programme de cette Semaine comportait diverses manifestations d'activité culturelle dont l'organisation d'une exposition du livre réalisée dans la Bibliothèque centrale de l'Uni-

versité du Koweït et comprenant d'une part, des dizaines de lexiques spécialisés trilingues (Arabe-anglais-français) publiés par le Bureau de Coordination de l'arabisation, et d'une part des manuels scolaire publiés par l'Alecso et traitant des disciplines scientifiques.

Le même programme avait prévu en outre plusieurs conférences qui furent prononcées dans les locaux de l'Université du Koweït et de l'Union des Lettrés Koweïtiens, sur divers sujets dont les suivants.

1) L'arabe, langue scientifique et technologique (par le Professeur Abdelaziz Benabdallah, Directeur du Bureau de Coordination de l'Arabisation).

2) La langue arabe et la science humaine (par le professeur Rochdi Fakkar, expert du Bureau de Coordination de l'Arabisation).

3) Utilisation du cerveau électronique dans le traitement de la terminologie scientifique (par le Dr. Ali Al Qacimi expert du même Bureau).

Il y eut aussi, pendant cette semaine, plusieurs rencontres entre les experts du Bureau de Coordination et des commissions d'arabisation dans les locaux de l'Université et du Ministère de l'enseignement du Koweït, ainsi qu'un certain nombre de conférences de presse, et d'interviews radiodiffusées et télévisées dans lesquelles furent traités les thèmes relatifs aux problèmes de l'arabisation et aux meilleurs voies à suivre en vue d'arabiser l'enseignement dans ses trois ordres.

BANQUES INTERNATIONALES DE TERMINOLOGIE ET DE LANGUE ARABE

Les institutions internationales possédant des banques électroniques de terminologie scientifique et technique organiseront leur premier congrès mondial à Vienne au début d'Avril prochain. Ce congrès étudiera les bases de collaboration internationale dans le domaine de la terminologie technique ainsi que les échanges terminologiques et la traduction des termes en langues mondiales les plus développées. Parmi les personnalités du monde arabe participeront à ce congrès le Docteur Mohammed Taoufiq Khafaji, membre de l'Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et la Science, ainsi que le Docteur Ali Al Kasimi, membre du Bureau de Coordination de l'Arabisation dans le Monde Arabe, siégeant à Rabat.

Bien entendu, ce Bureau entretient de nombreux contacts avec les banques internationales de terminologie dans le but de mettre la langue arabe au même rang que les langues qui font usage de ces banques, en vue d'un développement plus facile sur le plan de la terminologie scientifique et technique.

Nouvelles culturelles

TECHNOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT

La revue «Technologie de l'Enseignement» publiée au Koweït par le Centre Arabe de la Technique Pédagogique, relevant de l'Organisation pour l'Education, la Culture et la Science (Ligue des Etats Arabes), a fait paraître son 2è numéro consacré spécialement aux questions relatives au film de l'enseignement. Les études et recherches publiées dans ce numéro ont trait à la manière de préparer les films instructifs, aux procédés de leur utilisation dans l'enseignement des diverses disciplines scolaires et au moyen d'en tirer profit dans le domaine de l'apprentissage de l'arabe à ceux qui parlent d'autres langues. Les participants à la rédaction de ce numéro constituent une sélection de spécialistes du Monde arabe tels le Docteur Ali Kasimi, le Docteur Salah Eddine Larbi, le Docteur Nayf Khorma, le Professeur Anwar al-Abid, etc.

A Plan For Arabization

The Bureau of Co-ordination of Arabization in Rabat took the initiative to hold second Arab Conference on Arabization in Alger in 1973. The Conference, which was attended by the representatives of the Arab States, Arab Academies, educational institutions, linguists, and experts, was able to unify the scientific terminology coordinated by the Bureau in six disciplines: mathematics, chemistry, physics, botany, and geology to be published in six trilingual dictionaries (English-French-Arabic). To standardize the scientific terminology in the Arab World, the Conference decided that the terms approved should be used all over the Arab world. To give a greater number of experts in the Arab world the opportunity to participate in this achievement, the Bureau invited comments and suggestions to collaborate on the terminology approved. For a year the Bureau received remarks and suggestions from many interested organizations especially from the Arab Academies of Cairo, Baghdad, and Damascus. Those two latter academies also took the responsibility of publishing the six dictionaries and providing them with alphabetical index in French.

In pursuit of its mission, the Bureau had coordinated the terminology of history, geography, philosophy, logic, public health, statistics,

astronomy, and pure and applied mathematics, and submitted its glossaries to the third Arab Conference on Arabization which was held in Lybia in 1977 for approval. The standardized glossaries were published in journal of the Bureau, *Al-Lisan al-Arabi*, vol. 15, n. 3, of which 7000 copies were printed and widely distributed in the Arab world.

At present, the Bureau is undertaking the task of coordinating the technical terminology used in the technical and vocational schools in the Arab world. Seven disciplines have been chosen, namely Mechanics, Printing, Architecture, Electronics, carpentry, and Technology of Production. Their terminology will be compiled in seven dictionaries to be submitted to the fourth Arab Conference on Arabization which will be held in 1980.

From 1980 to 1983, when the fifth Arab Conference on Arabization to be held, the Bureau will be working on the coordination of the terminology of scientific and technical subjects of higher education in the Arab world.

Immediately after the Fifth Arab Conference on Arabization, 1983, the Bureau will assume the responsibility of compiling the General Dictionary of Scientific and Technical Terminology.

interarabe que sur celui International. C'est ainsi que des lexiques ont d'ores et déjà vu le jour grâce à l'œuvre concertée entre le B.P.A et certains organismes dont l'Union Arabe des Télécommunications, le Conseil Arabe de l'Aviation Civile, l'Organisation Arabe des Sciences Administratives, etc.

Un même processus d'échanges a été réalisé avec des organismes relevant de l'O.N.U. dont l'UNESCO, l'Union Cartographique Mondiale, la Commission Mixte des Sciences Forestières de la F.A.O. Il en est résulté la publication d'une édition arabe trilingue, faite par le B.P.A.

Il reste, certes, beaucoup à faire, que ce soit sur le plan pratique, ou sur un autre plan susceptible de faire aligner l'arabe sur les langues occidentales. Le déclin du développement de la terminologie arabe durant les siècles derniers est essentiellement à l'origine de la lourde responsabilité qu'assume actuellement le Monde Arabe. Les lacunes et les doubles emplois suscitent dans la nomenclature arabe un véritable chaos auquel s'ajoute le problème de la pluitude des synonymes en usage dans les divers pays arabes et celui du manque d'exhaustivité.

La langue arabe est encore loin d'être aujourd'hui ce qu'elle fut dans son glorieux passé, notamment au Moyen-Age, un véhicule efficace de la technique et de la civilisation.

L'arabe étant actuellement le cinquième instrument de travail à l'ONU, et son champ d'expansion s'étendant de plus en plus, les exigences se multiplient en conséquence.

Pour répondre à toutes ces exigences, le B.P.A est pleinement conscient de la tâche ardue qui lui incombe, tâche qui n'a jamais soulevé dans l'histoire de la langue arabe autant de problèmes qu'elle provoque dans le cours actuel des interdépendances universelles. Dans le cadre de ses planning, le B.P.A demeure donc à l'affût de toutes les conjonctures pour affronter avec le plus de chance de succès tous les imprévus.

Afin de renforcer et concrétiser les résultats escomptés en l'occurrence, des pourparlers sont à présent en cours avec certains organismes spécialisés de l'Occident dans le but de mettre au point une banque arabe des mots qui sera intégrée dans la Banque internationale.

matiques pures et appliquées. Un troisième congrès fut organisé à Tripoli en Février 1977 dans le but d'étudier cette nouvelle série qui fut soumise à des commissions d'experts spécialisés. Les lexiques ainsi unifiés, quoique non exhaustifs, ont été publiés par le B.P.A. dans sa revue *Al-Lisâne al Arabi* numéro 15 (tome 3) avec des tirés à part en 7000 exemplaires pour chacun et c'est ainsi qu'une large diffusion en a été faite à travers le monde arabe. A cette occasion, les ministres intéressés ont été saisis en vue d'émettre leurs avis quant au choix des termes fait au sein du congrès, et surtout en ce qui concerne les modalités d'application, l'opportunité et la clarté des termes proposés.

Un troisième stade complètera l'étude de la terminologie arabe afférente aux disciplines des deux cycles du second degré et comportera l'ensemble des termes techniques et professionnels. Cet ensemble fera l'objet d'un quatrième congrès d'arabisation qui se tiendra vers la fin de 1980 dans une des capitales arabes.

Le B.P.A. s'est penché, après le Congrès de Tripoli, sur le fichier général dont il dispose en vue de dégager tout ce qui a trait à cette troisième nomenclature. L'œuvre s'est avérée délicate, car une bonne partie de la terminologie est commune aux cycles du second degré et supérieur. Une commission technique essaie à partir de la carte scolaire arabe comparée à celle de certains pays occidentaux, de préparer la liste des éléments entrant dans les disciplines dont une partie des lexiques sera présentée au prochain congrès. Une vingtaine de ces projets lexicographiques trilingues ont déjà été mis à la disposition des ministères de l'enseignement des pays arabes. Une deuxième série sera expédiée dans le but de recueillir les avis autorisés des spécialistes arabes avant l'élaboration définitive de projets qui feront l'objet d'un nouvel échange de points de vue au sein de quatre colloques ou séminaires dont chacun en étudiera un ensemble approprié

En raison de l'ampleur des disciplines techniques et professionnelles dont l'importance se traduit par le grand nombre d'établissements, écoles ou instituts, dispensant ces disciplines, l'étude d'une partie des lexiques sera réservée à un cinquième congrès qui sera organisé après l'exécution d'un plan trienal dont la fin est prévue pour 1983.

L'étude de la terminologie scientifique du cycle supérieur a déjà été entamée en 1977 par l'élaboration de projets lexicographiques relatifs aux mathématiques et à la statistique. La réalisation d'une deuxième série devant être soumise au prochain congrès, sera le résultat des échanges de vue entre B.P.A. et pays arabes en vue de déterminer certaines options et les disciplines prioritaires.

Jusqu'à présent les avis semblent être portés vers les sciences humaines, et un tel choix ne pourrait être considéré comme un problème, car il s'agit de simples étapes devant être franchies dans une période de six ans tout au plus. Le B.P.A. se propose, avec l'aide d'experts arabes, de tenter de parfaire toute la terminologie arabe relative à l'enseignement dans ses trois cycles, y compris les secteurs techniques des hautes spécialisations. La recherche de l'exhaustivité de telles nomenclatures et terminologies fera l'objet d'un échange constant d'avis et d'études entre B.P.A. et commissions universitaires devant être constituées à la demande de ce Bureau par une cinquantaine d'universités arabes. Chacune de ces commissions comportera les représentants de chaque département universitaire dont les membres auront pour tâche de saisir le B.P.A. de projets afférents à sa spécialité ou de procéder à l'amendement des projets qui lui seront confiés par le B.P.A. Un échange parallèle sera effectué au fur et à mesure de la prise des options avec des organismes, bureaux ou offices arabes s'occupant exclusivement d'une matière donnée, telles les organisations pétrolières, minéralogiques, etc. Le B.P.A. a déjà mis en exécution une bonne partie de ces projets, tant sur le plan

PHASE D'APPLICATION

Le Bureau Permanent de coordination de l'Arabisation dans le monde arabe a pris, dès 1973, l'initiative d'organiser à l'échelle Inter-arabe le deuxième congrès d'arabisation qui a tenu ses assises à Alger.

Une première série de lexiques scientifiques trilingues a été présentée aux congressistes qui y ont participé aux noms de tous les pays arabes, des académies et d'organismes intéressés par les problèmes d'arabisation et de linguistique. Ces lexiques dont la terminologie a été unifiée se rapportent aux disciplines suivantes : mathématique, chimie, physique, botanique, zoologie et géologie.

Un premier pas positif a été ainsi fait dans la voie de l'unification des termes scientifiques et techniques arabes, et, pour plus d'efficacité, les congressistes ont tenu unanimement à soulever une question primordiale, à savoir l'officialisation et l'application des résultats concrets de cette conférence dans l'ensemble des pays arabes. Le Ministre algérien de l'enseignement affirma alors solennellement que l'Algérie appliquera toute la terminologie unifiée sur un plan interarabe dans les congrès d'arabisation. Le Président Houari Boumédiène lui-même a

promis, vu l'importance du problème, de le soulever devant les hautes instances interarabes et, en particulier, au sommet des rois et chefs d'états.

Afin de permettre à un plus grand nombre d'experts du monde arabe de participer une fois de plus aux dernières retouches à cette terminologie scientifique, il a été prévu une année de tests durant laquelle le Bureau Permanent recevra toutes observations concernant la phase pratique du terme unifié. La participation effective des académies arabes, notamment celles de Damas et de Bagdad, à l'élaboration de ces lexiques, a été marquée par le fait que ces deux dernières se sont chargées d'en faire imprimer à leurs frais chacune trois de ces lexiques en les complétant par des index classés par ordre alphabétique en arabe et en français afin d'en assurer un plus ample usage.

Poursuivant l'accomplissement de sa mission, le B.P.A. entreprit l'élaboration d'une deuxième série de lexiques pour coordonner et unifier la terminologie relative aux matières suivantes : histoire, géographie, philosophie, logique, hygiène, statistique, astronomie, mathé-

rieurs ou descendants *الاسماء النازلة*, les autres dits supérieurs ou ascendants *الاسماء العالية*. Ces derniers revêtent, seuls, un caractère miraculeux, car ils révèlent la nature foncière des choses, leur finalité et leur nomenclature et leur mécanisme : — en un mot, leur technique. Dieu a inspiré à Adam une gamme technique (agricole, vestimentaire, linguistique etc ...) qui l'initie au mécanisme de sa nouvelle vie sur terre ; c'est là l'origine de la civilisation. Nous nous demandons aussi, comment un ouvrage de teinte maghrébine puisse se payer le luxe de s'étaler, aussi longuement, sur la calligraphie orientale, au dépens de la lettre andalouse marocaine ! ? Une place d'honneur a été pourtant promise à celle-ci, dès le début. Bien plus, les quelques spécimens présentés, pour illustrer la calligraphie maghrébine et son système de transcription (p. 16), manquent peut-être d'originalité et surtout de représentativité, entre autres, le (ك) et le (ر) maghrébins sont omis ; seuls y figurent les

(م) et (ك) orientaux. Les textes manuscrits choisis reproduisent, à peine, la gamme vivante très variée de notre célèbre calligraphie. Malgré tout, l'œuvre grandiose de nos deux amis marocains, qui est une heureuse contribution à l'étude de l'Art graphique, a le mérite de décrire, avec tant de doigté et de profondeur et à travers des fresques vivantes, l'évolution historique du tracé graphique, le jeu géométrique, la durée rythmique, la miniature colorée, les arabesques et leurs entrelacs, la mesure de certains modules du système scriptural arabe ; le tout avec charme et éclat. Mais, une déviation soudaine — qui donne au texte l'attrait d'un monument romancé — vient toujours transporter nos écrivains artistes, hors du champ humain. Ils se plaisent à évoluer, pour romancer leur calligraphie, dans le « chant cursif du divin » ; là réside, peut-être, une certaine magie de l'Art. Mais, c'est là, somme toute, la tare du style artistique qui ensorcelle notre esprit, tout en jetant un léger voile sur notre discursivité pas trop exigeante !

que Dieu parle en arabe dans l'absolu (p. 39) et la théorie conventionnelle (الوضعية) où la langue est fixée par un accord entre les hommes. Suit toute une controverse qui constitue une anicroche, dans un bel ensemble artistique. L'enjeu est d'autant plus important que la « lettre » est conçue, par nos chers collègues, comme « un élément révélé », dans le sens normal de la révélation. Or, le principe essentiel de l'Islam, en l'occurrence, ne s'écarte guère de la sémantique scientifique moderne. La dualité des opinions qui paraissent contradictoires est purement fictive, car chacun des deux avis est le complément de l'autre. La révélation dont devait émaner la « lettre arabe », n'est que cette inspiration qu'al-Ghazali a conçue, avec tant d'autres facultés telles la raison, l'esprit, l'âme, le cœur, la conscience, le subconscient, l'intuition etc ...) comme un ensemble appelé « la subtile divine » (اللطفة الربانية). Acivenne lui-même, dans son *Épître des oiseaux* (رسالة الطير) Ibn Tofeil, dans son « *Épître du Vivant, fils du Vigilant* » (حي بن يقظان) et D. Defoe, auteur des « *Aventures de Robinson Crusoé* », ne semblent pas avoir saisi la fine nuance entre la raison et l'esprit, comme source de la connaissance métaphysique ; ce qui met en relief le tiraillement entre Platon et Aristote. On a tendance à ne pas tenir suffisamment compte du fait que l'individu est actué, en tant qu'être humain, par toute une gamme de facteurs, parmi lesquels figure l'inspiration et que cette inspiration est une forme de révélation, repérée même chez certains animaux. C'est que l'homme est bâti sur un double support, le corps et l'âme : deux contrepois devant assurer son équilibre ; et c'est précisément cette équation harmonique qui est à la base du génie artistique et technique humain. Le verset coranique « Ton seigneur a révélé aux abeilles ... » (وأوحى ربك الى النحل) démontre bien que cette inspiration est le mobile essentiel de l'infaillibilité, scientifiquement reconnue à l'abeille. La lettre arabe aurait été, elle aussi,

inspirée, même à des profanes comme les Assyriens et les Perses, promoteurs de l'écriture cunéiforme, les Egyptiens, créateurs du hiéroglyphe et les Phéniciens qui avaient fait, de tous ces signes, les lettres de l'Alphabet. Ce sont ces lettres qui furent, dans un deuxième stade, l'objet de convention, c'est-à-dire de tradition spontanément admise. L'Euréka d'Archimède et l'attraction universelle de Newton n'étaient, à l'origine, que des formes d'inspiration, édifiées et codifiées par l'expérience scientifique. C'est ce qui explique d'ailleurs pourquoi « le concept de science prend source dans la voix divine, tant et si bien que la technique est la fille de la métaphysique » (Heidegger). C'est pourquoi aussi, Alexis Carell « Prix Nobel » en médecine et auteur de « *l'Homme cet inconnu* », a cru devoir étoffer ses expériences médicales, par un recours à l'inspiration de Dieu, évoqué en prière. Tout art a sa technique ; l'art graphique puise la sienne dans le double élan à la fois discursif et psychique de l'artiste qui doit sentir et raisonner, pour mieux saisir les contours du Vrai. Mais, pour rejoindre la technique, le patrimoine pseudo-islamique, doit être dégagé de tout fatras de nature à le défigurer et l'enliser dans l'incohérence d'une masse confuse. Ne nous étendons pas trop sur le « concept du Coran » dont dériverait, — d'après nos auteurs — le statut de l'écriture (p. 50) ; car tous les éléments de ce concept, avancés par Ibn Hazm, le dhahirite (littéraliste) ou autres ne concernent, en rien, l'esthétisme de l'art graphique ; à moins d'être influencé par la vision mystique de Baudelaire dont les poèmes « *Les fleurs du mal* » sont une des sources de la sensibilité moderne. Nous suggérerons à nos éminents auteurs de réviser certaines données de leur thèse sur le graphisme coranique. Pour ne citer que le verset « Dieu a révélé à Adam la totalité des noms » (وعلم آدم الاسماء كلها), il ne s'agirait nullement d'un nominalisme se traduisant par une expression scripturale ou une projection graphique ; mais bien d'autre chose. Il y a certes, deux sortes de noms, les uns dits inté-

L'ouvrage entame alors l'édification d'une série de définitions et de thèmes classiques dont quelques uns semblent constituer le fond de cette œuvre pleine d'attrait. Pour esquisser un aperçu sur les idées maîtresses qui ont animé cette œuvre, une fresque, même concise, serait indispensable. Nous nous contenterons, néanmoins, de quelques exemples évocateurs. L'Art calligraphique serait « une géométrie de l'âme énoncée par le corps... et la calligraphie « une manifestation culturelle globale, cristallisant... la métaphysique d'une langue déterminée » (p. 22) ; elle est aussi le travail d'une **bureaucratie céleste** qui tendait à imprimer, dans le corps social, un ordre politique » (p. 26). Ce serait aussi « une compensation à l'interdit jeté par l'Islam sur la figuration du visage divin ou humain » (p. 28) « l'évolution des lettres arabes suit un processus mystique où — selon al-Buni —, l'origine des lettres surgirait d'une lumière, émanant de la plume qui inscrit sur la planche gardée le Grand Destin » (p. 32). Cette allusion est fondée, à notre sens, dans la mesure où elle concerne l'origine inspirée des lettres arabes et non leur évolution graphique, seul thème qui nous intéresse en l'occurrence ; car, objectivement parlant, l'alphabet arabe est héritier du phénicien (langue de Canaan), élaboré suivant un processus historique bien connu. Nos auteurs semblent minimiser la portée scientifique d'affirmations émanant de célèbres autorités islamiques, comme al-Ghazali et Ibn Khaldoun. Tous les deux vont, en effet, à l'encontre de toute prétention marquée d'une fausse empreinte islamique. Le premier précise, avec vigueur, que « la langue est faite par les hommes et pour les hommes » et le deuxième « passe sous silence l'origine adamique, prophétique ou angélique de l'écriture » (p. 51). Dire le contraire, c'est exposer la pensée islamique à des aberrations et des absurdités que d'aucuns cherchent à exploiter. Aucune tradition prophétique authentique ne vient corroborer ces données dont quelques unes, quelque véridiques qu'elles soient, ne doivent pas cependant figurer

comme substrats de la thèse. Nos auteurs donnent l'impression d'être également influencés par l'apport mythologique et son emprise sur le **logos** ; ils seraient de même désorientés par la « métaphysique des signes » (p. 35). Une idée chère à certains est alors reproduite, prétendant que l'Islam construit la philosophie et la science, à partir du Coran et de sa rhétorique miraculeuse » (p. 35) Ibn Khaldoun limite, pourtant, dans ses Prolégomènes, la portée du verset « nous n'avons rien négligé dans le Livre » (ما فرطنا في الكتاب من شيء), pour lui imprimer des contours spécifiquement canoniques ; certains éléments, de nature scientifique, sont purement accidentels, quoique d'une haute technicité. L'exiguité de ce rapport se prête mal à des exemples même succints, d'autant plus que nos jeunes auteurs se rendent eux-mêmes compte que « ce genre de rêverie imagée conduit à la méconnaissance », si on « laisse errer les faits et les images », dans « de l'érudition ou de l'esthétisme ».

Il faut donc faire un départ net entre ce célèbre ouvrage qui est une esquisse de simple célébration où des flash, pris au hasard, illustrent le fond du tableau et une étude scientifique comparée, dégagée de toutes les potentialités subjectives soufies ou autres qui pèchent par manque d'érudition, sur le véritable traditionisme authentique. D'ailleurs, la mystique musulmane elle-même ne s'intéresse qu'au fond. Elle ne se soucie guère de l'esthétique du graphisme : seule compte, pour elle, la lisibilité de la forme scripturale, la netteté et la clarté d'une lettre arabe ; le secret inhérent à chaque lettre réside, certes, dans sa structure classique, même disproportionnée et dissymétrique, dépourvue de ses signes vocaux et des points diacritiques.

L'ouvrage, d'un autre côté, croit devoir s'étendre sur une question concernant l'origine de « la lettre arabe », en se référant aux deux théories classiques avancées par les linguistes : à savoir celle de (Ilahia) où la langue est fixée par Allah (et nos auteurs précisent bien

L' Art Graphique et le Caractère Arabe

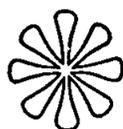
L'Art graphique est cristallisé par un dessin ou un signe, en l'occurrence un caractère ; c'est ce qui explique l'expression courante (caractères graphiques) - « l'Art calligraphique arabe » a fait l'objet d'une étude où cet Art est mis en corrélation avec « la célébration de l'Invisible ».

Ce livre est l'œuvre commune de messieurs A. KHATIBI, Professeur à l'Université Mohamed V et Mohamed SIJALMASSI, Médecin-Pédiatre à Casablanca. Il est remarquable, tant par sa belle présentation que par le charme irradiant de foyers lumineux dont le projecteur tente de dévoiler l'Invisible. C'est une célébration de l'Art calligraphique arabe, « célébration sans doute amoureuse, mais tenue à vue par la question première sur le simulacre divin de l'Art en Islam, sur l'envoi de la lettre, voltigeant vers le Visage caché d'Allah ». (p. 10). L'allure de l'ouvrage est donc éclairée par ce tracé préliminaire qui suit une « poétique vibratile » et dont le souffle est déterminé par une « figuration subtile », pour une « main dansante et musicienne ». Nos éminents auteurs tiennent à dépeindre leur brillante étude dans une métaphore imagée, comme un « miroir reflétant le rêve pur de déposséder la langue de sa vérité humaine et de l'offrir au dieu et aux dieux. La « théorie du signe » telle qu'elle est

conçue en Occident est — pensons-nous — pour quelque chose, dans la présentation romancée du graphisme arabe. On assiste à une tentative d' « universalisation » de cet art graphique, sans aucune prétention exhaustive, tout en promettant de réserver la place d'honneur à la calligraphie andalouse-maghrébine. Mais nos chers auteurs semblent convaincus que, « pour la première fois dans l'histoire de l'art en Islam, cette calligraphie occupe le lieu qu'elle mérite » (p. 10). N'empêche que, d'une part, cet espoir est déçu, par le fait que l'étude des calligraphes et celle de leurs styles ne figurent guère dans l'ouvrage, sous prétexte qu'ils sont contradictoires » et « absolument inutiles pour le lecteur non érudit » ; car « même » un érudit s'y perdrait jusqu'à la fin des temps » (p. 11). D'autre part, les auteurs, délimitant la portée de l'ouvrage, précisent que « ce n'est pas un répertoire de l'art graphique, mais une simple célébration en son hommage » (p. 26). C'est là une contradiction flagrante !

indication formelle. C'est là un principe capital qui établit fermement l'égalité des deux sexes. Mais toute tolérance, dans le domaine de la contraception, ne saurait être érigée en système ni généralisée, sans tenir compte des conjonctures

du milieu et de divers autres facteurs dont ceux socio-économiques. Tout planning quel qu'il soit, demeure inopérant, dans un milieu non éduqué, qui n'est pas à la hauteur de ses responsabilités familiales et nationales.



cain » que « beaucoup d'entre eux lisent et écrivent, tous honorent les lettrés... Ils sont, dans leur milieu, mieux armés pour la vie réelle que, chez nous, bien des porteurs de parchemins... » « Il est réconfortant — soulignait-il ailleurs — de voir des paysans si frustes distinguer une supériorité strictement morale, s'incliner devant un honnête homme, sans jamais s'arrêter à la couleur de la peau ni à l'humilité des origines. J'avoue qu'à cette occasion, je ne puis m'empêcher de songer aux lynchages de jaunes et de noirs, outre-Atlantique ». Ainsi donc, le Maghreb du Moyen Age et des temps Modernes d'avant le protectorat (1912-1956), s'était créé une ambiance sociale idéale où le « processus de la population » n'eut aucune prise sur l'évolution normale de l'économie. Le Maroc, encore atteint par la contamination de facteurs subversifs inhérents à l'Europe médiévale, connaissait - d'après Léon l'Africain - une durée de longévité moyenne de 70 ans, pour les citadins et de 100 ans, pour les habitants de l'Atlas. Mais, avec les remous de la Reconquista ibérique, un souffle malsain transporta au Maghreb les germes de ce que Léon l'Africain appelait le « mal Franc », c'est-à-dire les maladies vénériennes. Un déséquilibre social que le médecin moderne attribue aux effets néfastes de ces maladies, fut alors le mobile capital de la faible fécondité et de la mortalité infantile. Cette désorganisation des bas-fonds de la société bouleversera le processus démographique et socio-économique maghrébin. L'Islam vient étayer cette optique socio-économique de la communauté musulmane, en plein développement. La tradition islamique renforce la chasteté pré-nuptiale de la femme, abhorre l'enfantement illégitime et prohibe l'infanticide ou le fœticide, autant de préceptes qui découragent une fécondation aveugle. L'Islam ne s'oppose guère à un curetage, opéré dans les quatre premiers mois de la conception. Dans un Hadith, le souffle ne commence à animer le fœtus (et non pas les cellules isolées) qu'après trois périodes de quarante jours chacune, au cours desquelles une goutte de sperme se transforme

en grumeau de sang pour devenir embryon. Mais le déviationnisme moderne qui tolère de plus en plus les rapports sexuels illégaux et les pratiques abortives clandestines, ne fait que désaxer de plus en plus, le rouage social de la communauté islamique moderne. Le conditionnement des comportements et des états sociaux, ayant changé, dans le milieu musulman moderne, toute modification de ce processus doit tenir compte d'un ensemble d'impondérables, certes contradictoires, mais de nature à fausser l'enchevêtrement idéal des principes transcendants du « traditionnisme » islamique. Les textes législatifs coraniques ou traditionnistes (hadiths) qui ont traité de la contraception d'une façon ou d'une autre, sont rares. En confrontant certaines versions à partir des mobiles actualisant et justifiant une interprétation donnée, nous constatons qu'un certain procédé de contraception fut, du temps du Prophète, pour le moins toléré. Déjà, à l'avènement de l'Islam, un procédé anticonceptionnel était en vogue au su et au vu du Prophète, « avec l'approbation tacite du Coran, encore en cours de révélation ». Le Musulman pouvait alors, éviter toute fécondation de l'ovaire, lors de ses rapports sexuels, par une séparation des organes génitaux mâle et femelle, au moment de l'éjaculation. C'est le « azle » traditionnel. L'application de cette forme de contraception demeure conditionnée par une entente préalable entre époux : les raisons justificatives restent à leur entière appréciation. La femme a droit à la maternité et le mari ne saurait l'en priver, qu'avec son consentement. Sa volonté est souveraine en cas de danger reconnu médicalement. La femme doit ainsi jouer pleinement son rôle dans la société. L'Islam lui reconnaît le droit exclusif dans des secteurs affectant à la vie conjugale, ménagère et familiale, notamment la maternité. Le Coran reconnaît à la femme autant de droits que d'obligations. La majorité des Ulemas et exégètes du Livre s'accordent à dire que tous les versets coraniques relatifs aux devoirs et aux droits de l'homme, concernent également la femme, sauf contre-

étant seuls juges. Avec cette libéralité continue, avec cette charité obligatoire envers tous les misérables, avec cette hospitalité accordée à tous les étrangers, les bureaux de bienfaisance, les maisons de santé de notre Monde moderne, n'ont plus de raison d'être ainsi que la lutte implacable des classes, qui menacent gravement notre « Vieille Europe ». Des mutualités, d'ailleurs assez rares, se constituaient en caisses de crédit prêtant sans intérêt ; les artisans, les agriculteurs et les commerçants à court d'argent en bénéficiaient et seuls les insolvable furent astreints à produire une caution qui garantissait le remboursement. « L'Orient — affirme Gustave le Bor — est le véritable paradis des bêtes ». Jamais on ne voit un arabe maltraiter un animal, ainsi que cela est généralement la règle chez nos charretiers et cochers européens. Une société protectrice des animaux serait tout à fait inutile chez eux ». La solidarité interarabe et panislamique ne fut pas moindre. Des exploits frappants la caractérisaient tels les Habous affectés aux classes pauvres du Hedjaz et Yemen, le rachat de la ville de Tripoli assujettie par les corsaires, l'aide bénévole accordée à Constantinople, sous le règne de Moulay Slimane. Parallèlement à ce système efficient de sécurité sociale, l'Etat s'efforçait d'assurer au citoyen des garanties juridictionnelles, par le choix rigoureux de juges intègres et le ferme contrôle exercé sur la magistrature. Le Sultan Moulay Ismaïl ordonna une révocation massive de tous les cadis de la campagne, jugés inaptes. Déjà, au VI^e siècle de l'hégire, « l'Almohade Yaçoub El Mansour, adresse une circulaire aux cadis pour rappeler les règles qui doivent présider à l'observation de la justice et il annonce l'intention de faire rendre gorge aux caïds prévaricateurs » (1). « C'est un fait qu'avant le Protectorat, les cadis ne commettaient pas aussi largement les abus que l'on

a pu relever depuis, parce qu'ils n'ont plus été freinés par les réactions du sentiment public (2). Les Marocains étaient convaincus de la portée universelle du Droit musulman adaptable à toutes les conjonctures, comme en fait foi le vœu adopté à l'unanimité, au cours de la séance finale du 7 Juillet 1951, lors du Congrès International du Droit Comparé :

« ... Il est résulté clairement que les principes du Droit musulman ont une valeur indiscutable et que la variété des écoles, à l'intérieur de ce grand système juridique implique une richesse de notions juridiques et de techniques remarquables, qui permet à ce droit de répondre à tous les besoins d'adaptation exigés par la vie moderne ».

L'œuvre entreprise dans le vieux Maghreb, en vue de protéger l'hygiène et la santé publique, loin d'être idéale, n'était cependant pas négligeable pour l'époque. Pour ne citer que l'exemple de l'hôpital almohade édifié à Marrakech, doté de médecins réputés, d'une pharmacopée à jours, à service gratuit, il suffit de citer Millet, secrétaire général du Protectorat en Tunisie, qui affirmait que cet hôpital, non seulement laissait bien loin derrière lui les maladreries, et les hôtels — Dieu de notre Europe Chrétienne, mais ferait encore honte aujourd'hui (c'est-à-dire en 1927, date de parution de l'ouvrage), aux tristes hôpitaux de la ville de Paris ». (p. 129). Parlant de la propreté, autre mesure préventive contre les maladies, faisant partie du dogme même de l'Islam, Douffé affirme qu'elle n'est pas un vain mot au Maroc et qu'il y a, sans doute, beaucoup de peuples civilisés dont on ne pourrait pas en dire autant (3). Mais le sûr garant dans cette structure socio-économique, c'est le « niveau culturel » — assez élevé, même parmi les analphabètes. Parlant des gens du bled, Moïse Nahon précise dans ses « Propos d'un Vieux Maro-

1) La France en Afrique du Nord - Surdon p. 213.
(Les Almohades, Millet, 1927 p. 112)

2) Ibid p. 242

3) les Programmes de planning familial en Afrique p. 11.